DÉPARTEMENT SEINE ET MARNE ARRONDISSEMENT PROVINS

MAIRIE Chalautre la Petite



DE 006 2024

Membres

En exercice : 12 Présents : 9

Votants: 11 dont 3 P

Pour: 10 Contre: 1 Abstention: 0

> Date de la convocation 08/02/2024

Affichage:

RF SOUS PREFECTURE DE PROVINS

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 20/02/2024
077-217700731-20240215-DE_006_2024-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHALAUTRE LA PETITE

Séance du Jeudi15 février 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quinze février, les membres du Conseil Municipal de la commune de CHALAUTRE LA PETITE, régulièrement convoqués, se sont réunis, à la salle polyvalente communale, sous la Présidence de **Mme Chantal BELLACHE, le maire**

Étaient présents : Mme Chantal BELLACHE, M. Jean-Marie FONTAINE, M. Jérôme MILLET, M. Siegfried HUCK, Mme Pascale ROULET, M. Lucien LE COZE, Mme Marina GALLAY, Mme Marie-Christine ROLLET, Mme Julia DOMINGUES

ABSENTS EXCUSÉS: Mmes Fanny DA MOTA, M. David DUBOIS, M. Denis GRANDET,

ONT DONNÉ PROCURATION : Mme Fanny DA MOTA à Mme Marie-Christine ROLLET, M. David DUBOIS à M. Jérôme MILLET, M. Denis GRANDET à Mme Marina GALLAY

Madame Pascale ROULET a été élue secrétaire de séance

OBJET: APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2023- BUDGET ANNEXE - ASSAINISSEMENT COLLECTIF

RF SOUS PREFECTURE DE PROVINS

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 20/02/2024
077-217700731-20240215-DE_006_2024-DE

Conformément aux dispositions du code général des collectivités territorial article le L2121.14 le maire ne participe pas au vote du compte administratif et ne préside pas la séance au cours de laquelle il est examiné.

Le Conseil Municipal procède donc à l'élection d'un président de séance

Madame Pascale ROLLET propose sa candidature

Par 10 Voix Pour

1 voix Contre:

0 Abstention

✓ Madame Pascale ROULET est élue présidente de séance

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Madame Pascale ROULET

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par BELLACHE Chantal après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		239 299.04	5 777.70		5 777.70	239 299.04
Opérations exercice	29 567.51	62 928.28	97 288.13	102 787.99	126 855.64	165 716.27
Total	29 567.51	302 227.32	103 065.83	102 787.99	132 633.34	405 015.31
Résultat de clôture 2023		272 659.81	277.84			272 381.97
Restes à réaliser						
Résultat définitif		272 659.81	- 277.84			+272 381.97

- ✓ Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- ✓ Reconnait la sincérité des restes à réaliser.

Après avoir entendu l'exposé, le Conseil municipal par 10 voix pour et 1 voix contre (M. GRANDET) Madame Chantal BELLACHE, n'ayant pas pris part au vote,

 D'APPROUVER le compte de gestion administratif, pour l'exercice 2023 budget annexe de l'assainissement collectif et d'arrêter les résultats définitifs résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme

Le Maire

RF SOUS PREFECTURE DE PROVINS

Date de réception de l'AR: 20/02/2024

IV - ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES

077-217700731-20240215-DE_006_202**4.**DE

Nombre de membres en exercice Nombre de membres présents :

Nombre de membres presents : 12 dont 3 pouvoirs

Pour: 1

Contre: 1 (GRANDET)

Abstentions : O

Date de convocation: 08/02/2024

Présenté par (1), Madame Chaetal, le Munine

Ale 15 Fevrier 2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ORDINAINQ

A, le EHALOULE La Petite Le 15 Feure 2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2), (3).

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

⁽¹⁾ Indiquer le maire ou le président de l'organisme

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant :

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif

RF
SOUS PREFECTURE DE PROVINS

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 20/02/2024
077-217700731-20240215-DE_006_2024-DE

Compte administratif - Budget Annexe

Réunion Conseil Municpal du 15/02/2024

Nom	Fonction	Signature
Chantal BELLACHE	Le Maire Na pas P	is Port are Vote
Jean-Marie FONT AINE	Adjoint au Maire	mel
Jérôme MILLET	Adjoint au Maire	
Siegfried HUCK	Adjoint au Maire	Huck
David DUBOIS	Conseiller municipal Procuration M.MILLET	Excusé
Marina GALLAY	Conseillère municipale	
Lucien LE COZE	Conseiller municipal	Ege.
Pascale ROULET	Conseillère municipale	V2
Denis GRANDET	Conseiller municipal	Absent Rusy W Collag
Julia DOMINGUES	Conseillère municipale	arringuad
Marie-Christine ROLLET	Conseillère municipale	
FANNY DA MOTA	Conseillère municipale	Excusée
	Procuration : Mme ROLLET	